



Dossier de candidature relatif à l'appel à projets citoyens

« J'ai des idées pour ma commune »



PREAMBULE

Ce dossier de candidature vous permet de présenter votre projet.

Il sera soumis au comité de suivi chargé de sélectionner les projets bénéficiaires du projet citoyens.

C'est sur la base de ce dossier que le comité de suivi prendra sa décision. Il est donc important que vous le remplissiez de façon précise et concrète.

Veillez également à prendre connaissance du règlement de participation avant de remplir votre dossier de candidature.

Le règlement vous donne tous les détails sur les objectifs et les modalités des projets citoyens ainsi que sur les critères de sélection.

Il est disponible :

- Sur le site internet de la commune : www.la-merlatiere.fr
- Sur simple demande en mairie

Les dossiers de candidatures et leurs annexes doivent être déposés avant le 30 septembre 2021 pour une réalisation des projets en 2022.

Les dossiers doivent être envoyés soit par mail ou être déposés en mairie.

Expliquez en quoi votre projet est pertinent par rapport aux thématiques reprises dans le règlement

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Expliquez en quoi votre projet est bénéfique pour la commune/le village/le quartier et ses habitants.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DESCRIPTIF LONG

Énoncez précisément les moyens nécessaires à la mise en place du projet : quels postes de dépenses sont envisagés (matériel, communication, inauguration, ...) et, sur base de devis, indiquer le montant de chaque dépense ; le montant du subside demandé, ...
 Un cofinancement est-il envisagé (subventions, mécénat, cagnotte en ligne...) ? Si oui, indiquez-le dans la dernière colonne du tableau ci-dessous.

Poste de dépense	Type de dépense	Montant TTC	Source de financement	
			Municipalité	Autre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ANNEXES OBLIGATOIRES

Pour les associations

- Les statuts de l'association
- Une copie du présent règlement marqué « Lu et approuvé », daté et signé par le(s) porteur(s) de projet
- La liste des membres qui participent au projet et leurs coordonnées.

Pour tout autre groupement

- Une copie du présent règlement marqué « Lu et approuvé », daté et signé par le(s) porteur(s) de projet
- La liste des membres qui participent au projet et leurs coordonnées

ANNEXES FACULTATIVES

- Les photos de l'implantation précise du projet dans votre quartier (en cas d'achat de mobilier urbain, de signalisation, ...).
- Éventuellement, des photos du type de matériel souhaité.
- Tout document que vous estimez utile pour l'analyse du dossier (croquis, photos, exemples sur d'autres territoires...)

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER !

A chaque étape du processus, le comité de suivi est disponible pour répondre aux questions des porteurs de projets et les aider dans les démarches à effectuer (demande à formuler en mairie).

Le dossier de candidature ainsi que le règlement sont disponibles sur le site internet de la commune : www.la-merlatiere.fr

Ces documents sont également disponibles à l'accueil de la mairie sur simple demande.

Les dossiers doivent être envoyés soit par mail ou être déposés en mairie.